

AVIS PUBLIC

Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais

ADOPTION DU BUDGET

Avis public est donné, en vertu de l'article 278 de la *Loi sur l'instruction publique*, que le budget du Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSSPO), pour l'année scolaire 2025-2026, sera adopté au cours de la séance du Conseil d'administration du CSSPO, qui aura lieu le lundi 27 octobre 2025, à 19 h 30. Pour assister à cette séance, veuillez en faire la demande via l'adresse service.ssgc@csspo.gouv.qc.ca, avant le 27 octobre 2025, 15 h 00.